

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	34 (1905)
<b>Heft:</b>	10
<b>Rubrik:</b>	Programme annuel du VIIme arrondissement

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ART. 43. — L'Association ne peut se dissoudre que dans le cas d'insuffisance d'actif. La dissolution est prononcée par une réunion de tous les membres convoqués à cet effet.

ART. 44. — Les statuts ne peuvent être modifiés que par une assemblée générale aux  $\frac{2}{3}$  des voix des membres présents.

Les statuts ci-dessus ont été vécus, si l'on peut ainsi dire. Ils sont le guide et le reflet des trois années d'expérience de la Mutualité scolaire de Fribourg. Ils ne prétendent certes pas être parfaits mais nous ne demandons pas mieux de les voir perfectionner par ceux que la question des Mutualités, scolaires ou autres, intéressent.

Au sujet de la Mutualité scolaire, une question importante se pose : celle de l'extension de la Mutualité scolaire, aux écoles situées en dehors de Fribourg.

Il faudrait parler aussi de l'organisation de la Mutualité en général sur les bases d'un système, qui sera ou paroissial ou régional (district) ou cantonal, puis de la question grave et délicate de la *cotisation* et du contrôle médical, du libre passage d'une caisse à l'autre.

La discussion des conclusions du rapport qui seront lues à la prochaine assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation, ne manqueront pas d'apporter des éclaircissements sur cette importante question des Mutualités scolaires.

Paul JOYE.



## Programme annuel du VII<sup>me</sup> arrondissement

### I. Instruction religieuse.

Les 3 cours : Nouveau Testament. — Rapports entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

*Observation.* Le programme du cours inférieur sera détaillé en conférence générale.

### II. Enseignement intuitif.

Voir programme général, page 7.

Etude des chap. des 3 livres de lecture qui exigent le concours préalable de l'intuition. — Application de la méthode intuitive à toutes les branches du programme.

### III. Lecture.

*Cours inférieur.* Elèves de 1<sup>re</sup> année, semestre d'été : Syllabaire et les 10 premiers chap. du livre de lecture.

*Elèves de 2<sup>me</sup> année ;* semestre d'été : III<sup>me</sup> partie, page 49 à 80.

*Les deux sections réunies,* semestre d'hiver : de la page 10 à 48.

*Cours moyen.* Lectures morales, page 5 à 26. — Lectures géographiques, de 45 à 108. — Règne végétal (en été) de page 226 à 245. — Règne minéral, de 245 à 262.

*Cours supérieur.* — Lectures morales : les 10 premiers chapitres. — Lectures littéraires, les 25 premiers chapitres. — Lectures scientifiques : La Terre, la Lune, les étoiles fixes ; — L'atmosphère, l'air, le baromètre ; — Machines à vapeur, électricité, foudre paratonnerre.

Hygiène. — Les 4 premiers chapitres.

Connaissances usuelles : Chapitres 10 à 14 inclusivement.

#### IV. Récitation.

Le choix des morceaux est laissé aux soins du maître. La liste des morceaux étudiés sera préparée pour le jour de l'examen.

#### V. Grammaire et orthographe.

Pour chaque cours, voir le programme général.

Etude spéciale et très soignée de l'orthographe usuelle au moyen du livre de lecture et par l'emploi journalier de la table noire. Dictées d'étude et d'application. Exercices divers de permutations, etc. — Etude de la proposition : dès le cours inférieur. Eléments de la proposition, verbe, sujet, complément, — Etude de la ponctuation. — Continuation de cette étude au cours moyen ; développement, conformément au programme général.

#### VI. Rédaction.

Voir le programme général.

Au cours inférieur, spécialement, reproductions, d'après canevas à la portée des élèves, des leçons de lecture et des leçons de choses résumées. Exercices divers sur la formation de la proposition. Cette étude marche de front avec la lecture, l'orthographe, la grammaire, la ponctuation, les leçons intuitives.

#### VII. Arithmétique.

Voir programme général.

#### VIII. Comptabilité.

*Cours supérieur.* — Les comptes de la V<sup>me</sup> série de calculs et autres comptes semblables. Actes usuels : quittance, cédule et billet à ordre.

#### IX. Sciences naturelles.

*Cours moyen.* — Règnes végétal et minéral (voir *lecture*).

*Cours supérieur.* — Les lectures scientifiques et hygiène (voir plus haut).

#### X. Dessin.

Programme officiel.

### XI. Géographie.

*Cours inférieur.* — Voir programme général.

*Cours moyen.* — Le canton ; — puis avec le cours sup. pour les points principaux de la géographie de la Suisse.

*Cours supérieur.* — Les cantons de la Suisse orientale. Etude de l'Afrique. (Livre de lecture, page 374.) Palestine.

### XII. Histoire.

*Cours moyen et supérieur.* — Depuis les guerres de Bourgogne à nos jours.

### XIII. Instruction civique.

*Cours moyen.* — Voir programme général.

*Cours supérieur.* — Livre de lecture, page 388 à 419.

### XIV. Chant.

Etude obligatoire des exercices de solfège suivants : Recueil de chants pour l'Ecole et la Famille, N°s 25, 30, 35, 39, 47, 55. Chants mis à l'étude.

### XV. Gymnastique.

Voir programme cantonal.

H. Currat, *insp.*

---

## AVIS

---

**Chants à étudier pendant l'année scolaire 1905-1906.**  
(Voir *Recueil de chants pour l'école et la famille*,  
4<sup>me</sup> édition.)

N° 62 : *Sur les Alpes.* — N° 66 : *La Promenade.* —  
N° 73 : *Le Crémuscle.* — N° 56 : *Mon Helvétie.* — N° 81 :  
*Dans la Forêt.* (Ce dernier chant est facultatif.)

*Pour la commission : A. B.*

---

## BIBLIOGRAPHIES

---

### I

**La Suisse Universitaire**, *revue critique des enseignements supérieur, secondaire et normal*, paraît à Genève chez Georg et Cie libraires-éditeurs, en fascicules de 32 pages. Les dix numéros de l'année scolaire 1903-1904, que nous avons sous les yeux, forment un volume de 320 pages. Prix de l'abonnement 4 fr. par an pour la Suisse.

*La Suisse Universitaire* traite des sujets pleins d'actualité, ses no-